

# LES VALLÉES-DE-LA-VANNE



p. 10

École primaire  
de Theil



p. 24 de vous déplacer ?

Rester  
mobile



p. 39

Informations  
pratiques

## Bien vivre

Aux Vallées-de-la-Vanne



**BULLETIN COMMUNAL  
DES VALLÉES-  
DE-LA-VANNE  
Novembre 2022**

5 route du miroir, Theil-sur-Vanne  
89320 Les Vallées-de-la-Vanne  
03 73 74 95 80  
[www.les-vallées-de-la-vanne.fr](http://www.les-vallées-de-la-vanne.fr)

Directeur de publication: MAUDET Luc  
Rédaction : ROMIEUX Bernard  
Conception Graphique et Impression :  
Chevillon Imprimeur 26, Boulevard Kennedy  
89100 Sens Dépôt légal à parution



## L'édito du Maire

Luc Maudet

La volonté de poursuivre le travail, entamé depuis quelques années, est notre motivation de tous les jours. Nous ne baissons pas les bras, malgré les difficultés du quotidien (la suite du Covid, la sécheresse, le conflit ukrainien, le coût de l'énergie) qui ne facilitent la tâche de personne.

Le covid 19, avec sa huitième vague, en cours, ne nous permet pas de retrouver le lien social d'il y a trois ans maintenant. Beaucoup d'activités en ont subi les conséquences et peinent à redémarrer. Pour certaines, elles ont purement et simplement disparu.

Le réseau associatif en paye un lourd tribut. Il reste, malgré tout, des bénévoles impliqués qui se sont adaptés pour perpétuer les heures de partage de connaissances, d'animations culturelles ou autre.

Là où la commune n'a pas de structures pouvant répondre aux besoins, elle a délégué cette responsabilité à des associations animées par des bénévoles. C'est tout naturellement que nous les soutenons au sein de la municipalité pour l'engagement dont elles font preuve. Les actions qu'elles portent sont répertoriées dans ce bulletin, mais également sur le site Internet de la commune.

Nous avons connu une trop belle saison estivale. Les grosses chaleurs ont eu un lourd impact sur la santé de l'économie de notre territoire et sur notre environnement. Il nous a fallu nous adapter pour préserver la ressource en eau. Il faudra certainement redoubler d'efforts pour surmonter ces dérèglements climatiques. Il faudra envisager une nouvelle façon de vivre et rompre avec nos habitudes. Il est de

## SOMMAIRE

Espace de services	4-5	Services	24-26
Les mairies	6	Commerçants	27
Budget	7	Producteurs	28-29
Nos écoles	8-12	Santé	30-31
Enfance	13-14	Citoyenneté	32
Vie sociale	15	Actualités	33-35
Les associations	16-18	Sécurité	36-38
Etre informé	19	Informations pratiques	39
Manifestations	22-23		

la responsabilité de chacun d'apporter sa contribution pour transmettre une planète viable à nos enfants. L'implication de tous contribuera à surmonter les difficultés qui se dressent devant nous.

Le conflit qui s'enlise entre l'Ukraine et la Russie n'est pas de bon augure pour cet hiver. La hausse des coûts de l'énergie nous impacte tous. Le gouvernement nous impose une baisse de nos consommations. Nous sommes tous conscients que cet effort est indispensable. Le prix de l'énergie est arrivé à un tel niveau, qu'inévitablement nous n'avons plus besoin d'être rappelé à l'ordre. Le solde de nos finances s'en charge...

Nous avons lancé deux commandes groupées avec la profession agricole pour l'achat de fuel et GNR (Gazole Non

Routier) qui ont bien rendu service aux habitants. En parallèle deux commandes de granulés de bois ont aussi été passées. Ces deux opérations sont menées bénévolement par des élus, en collaboration avec l'initiative portée par des membres du conseil municipal de Courgenay. Merci à tous ces acteurs intervenants qui contribuent à la réussite de ce dispositif.

Si vous souhaitez être consulté lors de prochaine commande n'hésitez pas à vous inscrire à l'adresse suivante : [mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr](mailto:mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr).

Avec la guerre en Ukraine, beaucoup de circuits indispensables à nos modèles de fonctionnements économiques, alimentaires et de sécurité sont perturbés. Mais ce qui nous inquiète le plus c'est ce conflit qui semble s'enliser et la souffrance des populations. Ce sont

bien les civils qui subissent de plein fouet les conséquences de cette guerre fratricide. Nous avons participé à l'envoi de fournitures d'hygiène et de soin, à destination des Ukrainiens conformément à leurs besoins. Je remercie chaleureusement les personnes qui ont répondu favorablement à cette collecte en respectant les attentes de ce peuple envahi.

Je vous laisse découvrir les sujets et informations traitées dans cette revue en partageant avec vous cette citation de Françoise Dolto :

*« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. »*

# UN ESPACE DE SERVICES AUX FRANCE SERVICES – LA POSTE

OSEZ POUSSER LA PORTE DE NOTRE FRANCE SERVICES, NOUS SOMMES DISPONIBLES POUR VOUS ACCOMPAGNER ET RÉPONDRE À TOUTES VOS QUESTIONS.



## POUR NOUS CONTACTER ET PRENDRE RENDEZ-VOUS

Anne-Charlotte FELLAH, Ambre BELHABCHI et Béatrice GUILLEMINOT  
5 Route du Miroir Theil sur Vanne - 89320 - Les Vallées-de-la-Vanne

Tél : 03 73 74 95 86 ou 07 57 17 59 30

mail : [france-services@les-vallées-de-la-vanne.fr](mailto:france-services@les-vallées-de-la-vanne.fr)

Site internet : <https://les-vallées-de-la-vanne.fr/france-services>



## LES HORAIRES FRANCE-SERVICES :

Lundi-Mardi-Jeudi et Vendredi de 9h à 12h  
et de 13h à 16h. Mercredi de 9h à 12h.



## LES HORAIRES DE LA POSTE :

Lundi-Mercredi et Jeudi de 9h à 12h.  
Mardi de 9h à 12h et de 16h30 à 18h.  
Vendredi de 9h à 13h.

## NOTRE FRANCE SERVICES EST UN LIEU :

De confidentialité, d'écoute, d'orientation, de renseignements, d'accueil et de partenariats

### NOS PARTENAIRES CONVENTIONNÉS

- → CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
- → CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)
- → CPAM (Caisse d'Assurance Maladie)
- → Pôle Emploi
- → DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)
- → MSA (Mutualité Sociale Agricole)
- → La Poste
- → Ministère de l'Intérieur (ANTS)
- → Ministère de la Justice

### NOS PARTENAIRES LOCAUX

- → ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)
- → LADAPT (Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées)
- → MAIA89 (Maisons pour l'Autonomie et l'Intégration des malades Alzheimer)
- → UNA (Union Nationale de l'Aide)
- → Mobil'Eco

### LES PERMANENCES ASSURÉES DANS NOS LOCAUX

- ADAVIRS (Association Départementale d'Aide Aux Victimes d'Infraction et à la Réinsertion)
- UTS (Unité Territoriale de Solidarité) de Sens
- Mutuelle Kovers
- DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)



# VALLÉES-DE-LA-VANNE

POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS,  
POUR VOUS AIDER DANS VOS DÉMARCHES.

## La poste

Les services de La Poste sont à votre disposition, à côté de France services pour :

- Avoir un conseil.
- Affranchir votre courrier.
- Envoyer et retirer une lettre recommandée.
- Envoyer ou retirer un Chronopost.
- Réexpédier votre courrier.
- Déposer un chèque, retirer de l'argent en espèces sur votre compte postal.

## Mobilité

→ **Atchoum** est une plateforme pour se déplacer en covoiturage sur la communauté de communes et vers Sens. Comment m'inscrire et comment réserver ?

→ **Mobil'Eco** : j'ai besoin de réparer mon véhicule à peu de frais. J'ai besoin d'un véhicule en dépannage, comment joindre Mobil'Eco ?

## Mes papiers

Au secours, j'ai perdu ou on m'a volé tous mes papiers !

- J'ai besoin de faire une demande de
  - Carte d'identité
  - Passeport
  - Permis de conduire
- Comment demander une carte grise (ANTS).

## Mes impôts : DGFIP

- Je ne comprends rien à ma feuille d'impôts. Pouvez vous m'aider pour ma déclaration d'impôts ?
- Expliquez-moi ma taxe foncière.
- Comment régler facilement mes impôts et taxes ?

## Je suis un Aîné, j'ai besoin d'aide à domicile

- L'**UNA** peut mettre à votre disposition des aides à domicile.
- L'**ADMR** peut vous proposer un service de soins infirmiers à domicile.
- A quelle aide ai-je droit de la part du Conseil Départemental (**MAIA89**) ?
- J'ai besoin de rencontrer une Assistante sociale (**UTS**).
- J'ai besoin de joindre ma caisse de retraite (**CARSAT**), ma caisse d'assurance maladie (**CPAM**) ou la mutualité sociale agricole (**MSA**).

## Ma santé

- Comment joindre ma caisse d'assurance maladie sur la plateforme **AMELI (CPAM)** ou la mutualité sociale agricole (**MSA**) ?
- J'ai besoin d'une mutuelle santé (**Kovers**)
- Pouvez-vous m'aider à prendre un rendez-vous sur **Doctolib** ?
- Comment accéder à la borne de télémédecine ?
- Comment me faire vacciner contre le Covid ?
- Comment récupérer mon pass sanitaire ?
- Je n'ai plus de médecin traitant. Que faire ?

## Je vis en famille

- Je veux accéder à mon dossier de la caisse d'allocation familiale (**CAF**).
- A quelle aide ai-je droit ?
- J'ai besoin de rencontrer une assistante sociale (**UTS**).
- J'ai besoin de joindre ma caisse d'assurance maladie (**CPAM**) ou la mutualité sociale agricole (**MSA**).

## Justice

- Comment joindre un conciliateur de justice pour tous mes différends ?
- J'ai été victime d'un accident de la circulation, d'un accident médical, d'une agression, d'un accident de la vie, d'un accident de sport ou d'un accident du travail comment joindre l'**ADAVIRS** (Association Départementale d'Aide aux Victimes d'Infractions et à la Réinsertion Sociale).
- Comment préparer mon dossier de surendettement ?

## Solidarité

- Je suis handicapé(e), **LADAPT** peut-elle m'aider ?
- A quelle aide ai-je droit de la part du Conseil Départemental (**MAIA89**) ?
- J'ai besoin de rencontrer une assistante sociale (**UTS**).

## Je suis à la recherche d'un emploi

- J'ai besoin de remplir ou d'accéder à mon dossier **Pôle Emploi**.
- **Mobil'Eco** : j'ai besoin de réparer mon véhicule à peu de frais. J'ai besoin d'un véhicule en dépannage, comment joindre Mobil'Eco ?

## Pour faciliter vos démarches :

- France-Services pourra vous aider pour accéder à internet grâce à un ordinateur équipé de webcam, imprimante et scanner.
- Nous pouvons vous créer une adresse mail provisoire pour les administrations.
- Nous pouvons effectuer des photocopies pour vos démarches.

# OUVERTURE DES MAIRIES

## MONSIEUR LE MAIRE REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS

**Pour les questions générales** (sacs jaunes, carte de déchèterie) vous pouvez vous adresser à n'importe laquelle des mairies de la commune et à la poste de Theil. **(pour les sacs jaunes exclusivement.)**

**Pour les problèmes d'urbanisme, cadastre, PLUI**, s'adresser au 03 73 74 95 87 ou à l'adresse mail : [urbanisme@les-vallees-de-la-vanne.fr](mailto:urbanisme@les-vallees-de-la-vanne.fr)

**Pour les questions d'état-civil, cimetières, location de salle des fêtes**, s'adresser à la mairie de votre village :



### MAIRIE DE CHIGY

1 rue du Guichet à Chigy

Tel. : 03 73 74 95 82

Adresse mail : [mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr](mailto:mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr)

#### Permanences :

le lundi de 13 heures à 14 heures

le jeudi de 17 heures 30 à 19 heures

### MAIRIE DE THEIL-SUR-VANNE

5 Route du Miroir à Theil

Tel. : 03 73 74 95 84

Adresse mail : [mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr](mailto:mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr)

#### Permanences :

le lundi de 9 heures à 11 heures 30

le mardi de 17 heures à 18 heures

(location salle des fêtes de Theil)



### MAIRIE DE VAREILLES

1 rue de l'Erable à Vareilles

Tel. : 03 73 74 95 85

Adresse mail : [mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr](mailto:mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr)

#### Permanences :

le mardi de 13 heures 30 à 14 heures 30

le jeudi de 17 heures 30 à 19 heures



# ATTENTION BUDGET SERRÉ

En première approche, le budget d'électricité de la commune serait multiplié par 3 l'année prochaine. De 50 000 €, il devrait passer à 150 000 € par an pour un budget de fonctionnement de 1 227 000 € cette année. Cette augmentation n'est pas supportable face aux recettes actuelles de la commune. Il n'y a plus aucune marge de manœuvre pour investir.

En espérant un coup de pouce de l'état, dans sa réunion du 23 septembre 2022, le Conseil Municipal a décidé, avant d'envisager une augmentation des impôts locaux, de restreindre toutes les dépenses de fonctionnement. Notamment les lampadaires dans les rues seront

éteints à 21h 30 le soir et rallumés le matin à 6h 15. Les consignes nationales d'une température à 19°C dans les espaces communaux, seront respectées, y compris dans les salles de classe.

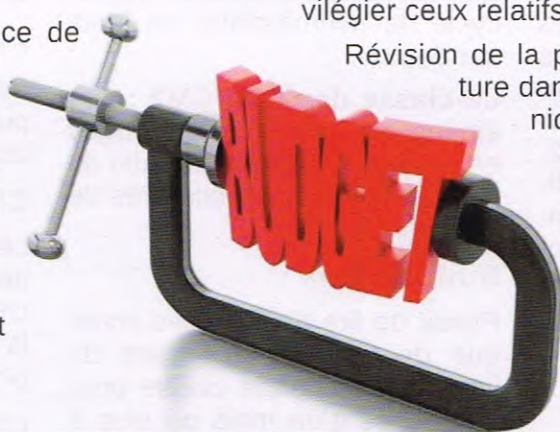
Les tarifs de chauffage pour les locations des salles des fêtes ont été majorés.

Les investissements prévus sont retardés pour privilégier ceux relatifs aux économies d'énergie :

Révision de la programmation de la température dans les écoles, les salles de réunion et les mairies.

Changement du système de chauffage pour la salle des fêtes de Theil et l'école élémentaire de Chigy.

Un dur moment à passer !



# NOS ÉCOLES DU RPI

## (REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL)

### FOISSY/LES SIÈGES/CHIGY- LES VALLÉES-DE-LA-VANNE

Les pré-inscriptions pour les petites sections (enfants nés en 2019) se sont déroulées début mai et un grand nombre d'élèves a été inscrits en maternelle pour cette rentrée 2022. Les répartitions ont donc été difficiles à organiser pour les enseignantes. Voici donc les effectifs et la répartition de la rentrée de Septembre :

**PS/MS/GS** : 9 + 4 + 15  
à Chigy avec Mme Thillou

**CP/CE1** : 13 + 14  
à Les Sièges avec Mme Molling

**CE2/CM1** : 10 + 10  
à Foissy avec Mme Sourti

**CM1-CM2** : 5 + 15  
à Chigy avec Mme Moutardier

#### SORTIES CULTURELLES

##### Médiathèque :

Malgré l'emploi du temps chargé pour les transports en car (piscine, gymnase, rencontres sportives...), la médiathèque de Cerisiers a proposé des derniers créneaux pour la venue des 4 classes. Tous les élèves du RPI auront donc pu y aller une dernière fois avant la fin de l'année scolaire.

##### Gymnase :

- **La classe des CP/CE1** : avant les vacances d'avril, ateliers d'athlétisme au gymnase (course, lancer, saut) les vendredis après-midi. Plus de gymnase en période 5 (mai-juin) : sport dans la cour de l'école (danse).

**La classe des GS/CE2** : suit un cycle de gymnastique un lundi sur deux.

**La classe des CM1/CM2** : Les élèves ont fait un cycle rugby en période 4 (mars-avril) afin de préparer les deux rencontres de fin d'année.

##### Bibliothèque :

Plaisir de lire de Vareilles continue de déposer des sacs de livres dans chaque classe pour une durée d'un mois ou plus à chaque fois.

##### Expo Peinture à Vareilles :

Les élèves de la classe de Les Sièges et des deux classes de Chigy ont également assisté à une exposition de peinture à Vareilles. Les élèves ont pu participer à un atelier où ils ont réalisé une œuvre avec de la peinture.

##### Visite du collège :

Une journée entière au collège a eu lieu le lundi 4 juillet pour les CM1/CM2 qui ont pu assister à des cours et manger au self-service. Une immersion complète pour les élèves avant l'entrée en 6<sup>e</sup>.

##### Animation sur l'eau :

Le 3 mai, la classe de CM1/CM2 de Chigy a assisté à une animation sur le cycle de l'eau. Puis, le lundi 9 mai, la classe s'est rendue dans l'usine de Chigy avec des intervenants d'Eau de Paris. Une visite très intéressante.

#### SORTIES SPORTIVES :

##### Piscine :

Seule la classe des CM1/CM2 a pu bénéficier des séances de natation cette année.

##### Classe de FOISSY :

Le vendredi 24 juin, la classe de Foissy a participé à la sortie USEP du «P'tit tour à pied» sur la journée entière, avec pause pique-nique.

##### Classe des PS/MS :

- Le vendredi 15 avril, les élèves se sont rendus au gymnase de Cerisiers afin de passer une journée sur le thème de l'athlétisme (différents ateliers proposés) : une belle journée avec pique-nique.

- Le vendredi 24 juin, la classe a participé également à la sortie USEP, «P'tit tour à pied» avec pause pique-nique.

##### Classe de CP/CE1 :

Tournoi Multisports du 24 mai, nous nous sommes rendus à Joigny. Les élèves ont pratiqué différents ateliers sportifs tout au long de la journée : tchoukball, yoga, tennis, athlétisme, biathlon.

##### Classe de CM1/CM2 :

- Le 10 mai, Les élèves ont pu pratiquer différentes activités pendant cette journée : BMX, trottinette, jeux traditionnels, hip-hop, parcours, boxe.

- Le 19 mai, première rencontre rugby qui a eu lieu à Migennes.



Les élèves ont passé une très belle journée et ont réalisé de très bons tournois.

- Le 14 juin, les élèves devaient préparer un haka par nation ainsi qu'une affiche pour présenter le pays. Ils se sont beaucoup investis pour préparer cette rencontre.

- Le 23 juin Journée olympique.

- Le 27 Juin : Les élèves se sont rendus en car à Cerisiers afin de réaliser une randonnée à vélo pour rejoindre Villechétive avec d'autres élèves. Les parents ont été sollicités pour pouvoir réaliser cette sortie de 25kms environ.

### Sortie scolaire de fin d'année

- Les classes de FOISSY et de Les Sièges sont allées ensemble à la ferme du château de Saint Fargeau le jeudi 30 Juin pour la journée complète. Ils ont pu faire une visite guidée de la ferme, du parc, de la forêt, du château de ses animaux, des jeux sur la fin de la journée.

Les classes de CHIGY sont allées aux grottes d'Arcy sur Cure le mardi 28 Juin. Les élèves de PS / MS / CM1 et CM2 ont visité la grotte puis participé à un atelier.

### LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE :

Deux opérations ont été réalisées pour financer les projets par la coopérative scolaire

#### Vente de BRIOCHES :

Pour la première fois cette année, le RPI s'est lancé dans la vente de brioches. Celle-ci a été moins fructueuse que la vente de chocolats, mais nous remercions l'investissement des parents qui a permis un bénéfice de 61.55 euros par classe.

#### Tombola 100 % gagnante :

Pour le pont de l'Ascension, le RPI a organisé la tombola de

fin d'année. Cette tombola est 100 % gagnante, avec des tickets à gratter. Ce fut un réel succès, les élèves ont rapidement tout vendu (1200 tickets). Les parents en redemandaient. Les enseignantes ont pris la décision de recommander une nouvelle tombola, plus « petite » bien évidemment (500 tickets).

### PÉRISCOLAIRE

La cantine est toujours aussi sollicitée par les parents, c'est plus ou moins 50 enfants qui mangent au quotidien. Le service est assuré par 4 personnes et un agent de Foissy. Le transport est assuré par la commune de Les Sièges et la garderie par les Vallées de la Vanne sur Chigy. Le centre de loisirs accueille sur Theil les enfants inscrits pour les mercredis et les vacances scolaires (voir article sur le centre de loisirs)



# ÉCOLE PRIMAIRE DE THEIL

## (ÉCOLE MATERNELLE ET ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE)

Cette année, nous avons dû nous battre face à une menace de fermeture de classe sur notre école de Theil-sur-Vanne.

M. Le Maire, Luc Maudet accompagné de notre Directrice d'école, d'enseignants et de parents d'élèves se sont déplacés à la DSDEN à Auxerre pour exposer nos arguments contre la fermeture d'une classe sur notre RPI. (Classes surchargées, salle de classe trop petite, qualité de nos prestations extra-scolaires : garderie, centre de loisirs, cantine, petit déjeuner gratuit...). Nous avons gagné notre bataille !!

La COVID est encore là, mais petit à petit le protocole sanitaire s'est allégé, permettant aux enfants de reprendre leur vie normale. Les cours de récréations ont été ouverts pour tous les enfants comme avant, les masques sont tombés. Nous avons continué à désinfecter les locaux 2 fois par semaine avec nos nébuliseurs.

Pour la nouvelle rentrée scolaire 2022-2023 l'école primaire de Theil sur Vanne accueille 95 élèves sans changement d'horaires.

Deux classes en élémentaire :

- une classe de CE1 de 18 élèves
- une classe de CE2 de 17 élèves

Trois classes en maternelle :

- une classe de 11 PS + 10 GS
- une classe de 9 PS + 10 GS
- une classe de 6 PS + 14 MS

Les autres élèves (CP + 6 CE2, CM1, CM2) sont accueillis dans les classes des deux autres communes de notre RPI, à Vaumort et à Noé.

**PLUSIEURS GRANDS PROJETS** ont été mis en place durant l'année 2021-2022, grâce aux différentes manifestations et actions, permettant de récolter des fonds pour les coopératives scolaires (photo de classe, vente de calendriers, de chocolats, d'étiquettes, de serviettes de table avec dessins des enfants).

### A L'ÉCOLE MATERNELLE :

**Classe d'eau** – Du 9 au 20 mai durant deux semaines, les élèves ont traité du thème de l'eau sous différents aspects : de l'eau domestique (au plus proche des élèves) à l'eau naturelle qui nous entoure. Ils sont allés chercher tous les points d'eau dans le village et visiter la "Lagune", station d'épuration du village, avec M. Maudet. Ils ont également visité la caserne des pompiers de Sens, pour comprendre la nécessité de l'eau et son utilisation. Une sortie à la Pyramide du loup à Toucy leur a fait découvrir une mare pédagogique (importance de l'eau pour la faune et la flore) et Mr Tabuteau, de la maison de l'eau d'Auxerre, est venu à l'école pour présenter une maquette de l'eau naturelle.



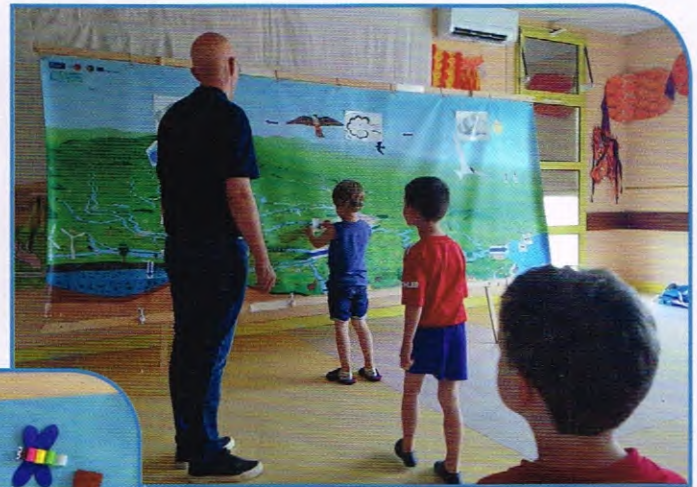
- ateliers de langage et d'écriture (restitution des différentes activités, lectures, création de panneaux explicatifs ...)

Pour clôturer cette classe d'eau, une exposition ouverte aux parents a eu lieu dans la cour de l'école.

Les élèves ont également participé à différents ateliers :

- artistiques (création de fresques, réalisation de bâtons de pluie, chants)
- scientifiques (différentes expériences)





## A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

La classe de CE1 a effectué un voyage en Auvergne 100% volcans, avec la classe de CE2 de Vaumort durant 4 jours et 3 nuits où les enfants ont pu découvrir cette belle région tout en travaillant sur différents objectifs : objectifs humains (apprendre à vivre ensemble et gagner en

autonomie, soutenir ses efforts lors de randonnées pédestres), objectifs pédagogiques (approfondir ses connaissances sur le volcanisme, comprendre l'impact de l'homme sur le milieu naturel, découvrir un nouveau milieu géographique). Les enfants ont pu randonner dans la chaîne des

Puys, site classé à l'UNESCO (Puy de la Vache, découverte du Maar (lac) de Servière, du lac du Guéry) et visiter toute une journée le Centre Vulcania (visite guidée sur les espaces, salles et cinémas et activités scientifiques autour du thème des volcans et la machine Terre).

Une exposition lors de la kermesse, un e-book et un abécédaire ont finalisé, auprès des familles, ce beau voyage.

Tout au long de l'année les enfants ont pu participer à de nombreuses sorties :

Sortie école et cinéma où les enfants ont visionné et travaillé autour de films abordant les contes (« un conte peut en cacher un autre »), le



burlesque («le cirque» de Charlie Chaplin) le film documentaire («un animal, des animaux» sur la création de la grande galerie de l'évolution de Paris) et pour les plus petits trois films : «l'odyssée de Choum», «un poisson» et «la pie voleuse».

- Tous les premiers vendredis du mois, la bibliothèque «Plaisir de Lire» de Vareilles a proposé, comme tous les ans, des sacs de livres pour prêts aux enfants de l'école élémentaire (en attendant la réouverture du point lecture en face de la boulangerie de Theil sur Vanne).

- Visite de la médiathèque de Cerisiers pour faire découvrir aux élèves de la maternelle le fonctionnement d'une bibliothèque.

- Sortie au gymnase de Cerisiers pour les deux classes de CP et CE1 avec adhésion à POM 89 pour pouvoir profiter de nombreux matériels sportifs.

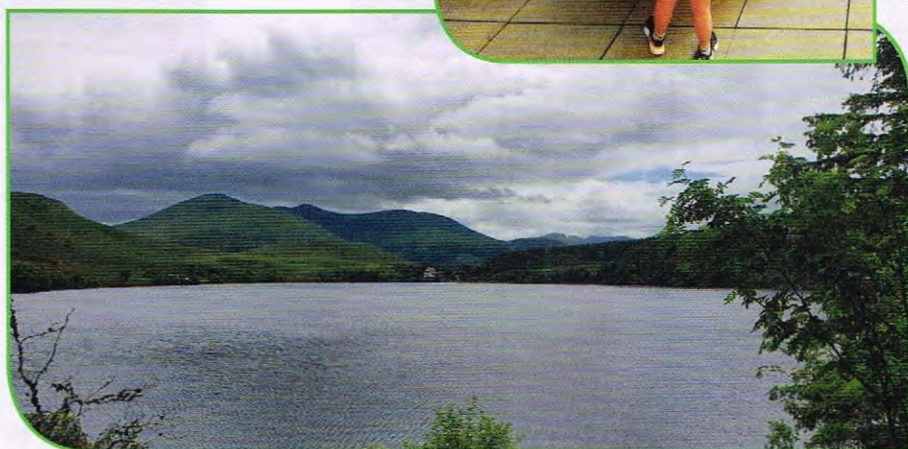
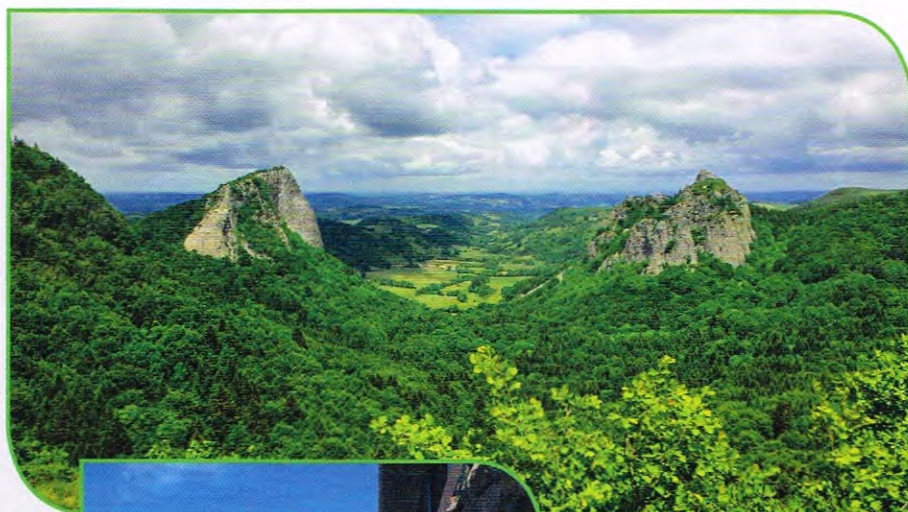
- Trois sorties randonnées pédestres pour entraîner les élèves de CE1 et de CE2 de Vaumort participant au voyage scolaire «100% volcans» en Auvergne dont une dernière randonnée inter-RPI pour finir l'année tous ensemble.

- Kermesse le samedi matin à Noé où les enfants ont pu jouer sur les différents stands (pêche à la ligne, toboggan gonflable...) et où petits et grands ont pu offrir aux parents danses et chants.

Tous ces projets ont été organisés en lien avec le nouveau projet d'école conçu par les enseignants du RPI selon trois axes principaux :

- Garantir une cohésion commune des outils pour favoriser la continuité des apprentissages fondamentaux

- Mettre en oeuvre une pédagogie différenciée dans les apprentissages pour favoriser l'équité entre les élèves



- Renforcer le partenariat avec les familles et les intervenants extérieurs

**L'année 2022-2023 sera, nous l'espérons tous, aussi riche pour nos élèves...**

Vous trouverez tous les renseignements sur nos écoles à l'adresse suivante : <https://les-vallees-de-la-vanne.fr/ecoles.php>

L'accueil se fait 10 minutes avant l'entrée en classe. Les horaires d'entrée en classe sont les suivants :

Horaires	matin	midi	Soir	
Theil maternelle	8h30	12h00	14h00	16h30
Theil primaire (CP-CE1-CE2)	8h30	11h55	13h55	16h30
Vaumort (CE1 - CE2)	8h20	11h50	13h50	16h20
Noé (CM1 - CM2)	8h35	12h05	14h05	16h35

# MICROCRÈCHE

## LES POUSSINS



La micro-crèche «Les Poussins» située à Chigy est ouverte depuis janvier 2021, elle est gérée par l'association du même nom et a une capacité d'accueil de 10 lits. Une vingtaine de familles ont déjà pu profiter de ses services depuis son ouverture, que ce soit pour un accueil régulier ou ponctuel. Les enfants sont accueillis à partir de 10 semaines et jusqu'à leur troisième année, du lundi au vendredi (de 7h30 à 18h30).

L'association compte une présidente, une vice-présidente, un secrétaire et une trésorière. Elle ne peut fonctionner que grâce à l'investissement des parents et des bénévoles. Une assemblée générale a eu lieu en mars 2022 pour présenter le bilan de sa première année de fonctionnement. Toutes les personnes désirant apporter leur aide à l'association sont toujours les bienvenues !

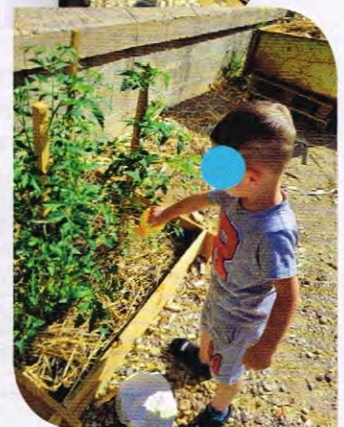
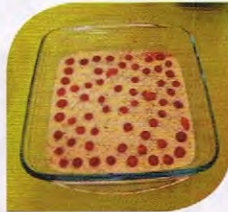
L'équipe d'animation de la micro crèche est composée de personnes dynamiques et formées au métier de la petite enfance qui proposent des activités d'éveils ludiques et variées

tout en respectant le rythme de chaque enfant.

Depuis mai 2022, les enfants peuvent profiter d'un petit espace extérieur aménagé. Ils ont pu faire du jardinage dans des carrés potagers et se sont occupés avec amour de leurs plants de fraisiers, de tomates et d'herbes aromatiques. L'équipe a ensuite cuisiné avec les enfants ce qui a été récolté : tous se sont régalés de clafoutis aux fraises et de clafoutis aux tomates cerises !

L'équipe est aussi maintenant bien équipée pour se promener dans le village grâce à l'achat d'une poussette 2 places et d'une poussette 4 places. Cela permet de déplacer les plus petits pour aller jusqu'au terrain de jeux lorsqu'il fait beau.

Si vous voulez plus d'informations sur la micro-crèche, vous pouvez visiter le site internet de la commune, dans la rubrique micro-crèche, ou joindre la référente technique par téléphone au 03 73 74 95 89 ou par courriel [lespoussins@les-vallees-de-la-vanne.fr](mailto:lespoussins@les-vallees-de-la-vanne.fr)



# ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRE À THEIL

## NOTRE CANTINE :

L'année 2021-2022 a été rythmée par le virus de la Covid. Le protocole sanitaire nous demandant de limiter les brassages des élèves, nous avons dû nous adapter à la situation.

Les élèves de maternelles mangeaient dans leur réfectoire par groupe de classe. Les CP mangeaient dans une salle de la garderie/centre de loisirs et les CE1 dans l'autre salle. Les élèves de Vaumort et Noé mangeaient dans le réfectoire des élémentaires par groupe de classe également. A la rentrée 2022/2023, la situation sanitaire s'est améliorée.

## NOTRE GARDERIE :

Des goûters à thèmes ont été proposés aux enfants tout au long de l'année scolaire.

Ils ont confectionné des petits paniers avec des bouteilles d'eau, des fleurs en pastiques pour décorer l'extérieur du bâtiment, la décoration pour la kermesse des écoles ...

## NOTRE CENTRE DE LOISIRS :

Ouvert de 7h15 à 19h les mercredis et durant les vacances scolaires de la Toussaint, de février, de Pâques et une partie des grandes vacances, notre centre de loisirs «Les Petits Pieds des Vallées» accueille les enfants de la maternelle à la primaire.

Des activités manuelles, culinaires, sportives, culturelles... leur sont proposées.

Un planning d'activités est établi chaque mois au fil des saisons.

### Il existe plusieurs options d'inscription :

- Le matin avec le repas (7h15 à 14h)
- Le matin sans le repas (7h15 à 12h)
- La journée complète (7h15 à 19h)
- L'après midi avec le repas (11h30 à 19h)
- L'après midi sans le repas (13h30 à 19h)

Les activités ont lieu de 9h à 11h30 et de 14h à 17h, durant ce temps les enfants sont sous la responsabilité des animatrices et ne peuvent pas sortir.

Les temps d'accueil sont de 7h15 à 9h, de 11h30 à 12h, de 13h30 à 14h et le départ se fait de 17h à 19h.

Sur l'année 2021-2022, les enfants ont fait de nombreuses sorties comme le bowling, le parc des félins, la chèvrerie des Dames Douces à Villiers Louis, le cirque Star à Piffonds. Ils ont travaillé sur de nombreux thèmes : Halloween, Noël, la fête des mères



et des pères, Pâques, carnaval, les jeux olympiques ; la confection d'un salon de jardin, de nichoir à oiseaux, de maisons à insectes, la décoration pour le 14 juillet ....

Grâce au plan mercredi mis en place avec la CAF, de nombreux intervenants sont venus dans notre centre de loisirs : Plaisir de Lire avec Aline et ses lectures de livres, Palanca avec Yann pour de la sculpture sur craie et du modelage, Musique en Othe avec Patrick et ses instruments de musique, Bulles de savons qui a appris comment fabriquer des savons...

Pour clôturer la saison, les enfants ont fabriqué la décoration de leur spectacle sur le thème du cirque qui a été présenté aux parents le 29 juillet à la fin de l'année scolaire.



On s'amuse drôlement bien au centre de loisirs «Les Petits Pieds des Vallées»

Pour nous contacter : [loisirs@les-vallees-de-la-vanne.fr](mailto:loisirs@les-vallees-de-la-vanne.fr) ou par téléphone au 03 73 74 95 88

### Coût pour les familles du centre de loisirs et garderie

Quotient familial avec participation communes	0 à 680	681 à 750	751 à 850	851 à 1000	>1000
garderie Theil : 7h15 à 8h30 et 16h30 à 19h	1,50€	1,60€	1,70€	1,80€	2€
garderie de Chigy : 7h30 à 8h40 et 16h à 18h30	1,50€	1,60€	1,70€	1,80€	2€
journée (7h15-19h)	9€	9,60€	10,30€	11€	13€
1/2 journée (7h15-14h) ou (11h30-19h)	5€	5,50€	6€	6,50€	8€
1/2 journée (7h15-11h30) ou (14h-19h)	3,50€	4€	4,50€	5€	6€



# LE JARDIN DE L'ÉRABLE

Il y a deux ans, les activités du jardin de l'érable ont démarré en plein confinement. Drôle de pari !

Les toutes petites balades au départ, puis les ateliers jardinages, toutes choses qu'il vaut toujours mieux faire à l'extérieur.

Dans la sinistrose ambiante il était important de sortir de chez nous, de renouer des contacts, de pouvoir rire et parler, de pouvoir faire des choses ensemble.

**Aujourd'hui, 2 ans après, il y a plus de 10 ateliers :**

- Petites balades
- Jardinage
- Grainothèque
- L'atelier de cuisine les paniers de Robert,
- L'atelier cuisine en famille
- Les jeux d'aiguille
- La sophrologie
- L'atelier d'écriture,
- L'atelier musical
- Le papotage informatique
- La confection d'un kamishibai...

**Et maintenant nous lançons**

- L'atelier « Comment c'était mieux avant » pendant lequel les aînés vont pouvoir raconter la vie de leur jeunesse sans internet, sans smartphone ni réseaux sociaux.
- Les ateliers « nutrition » organisés avec les « ateliers bons jours » qui vont se dérouler tous les vendredis après-midi du 14 octobre au 9 décembre.
- Les ateliers d'informatique aux mêmes dates, en partenariat avec Âge d'Or Services à Sens.

Nous sommes plus de 80 adhérents en deux ans. Une belle famille ! Tout cela prouve notre vitalité due à une formidable équipe de bénévoles épaulés par Bénédicte Polrot.

Nous avons été très bien soutenus, par la municipalité, par le conseil départemental qui subventionne largement nos ateliers par l'intermédiaire du GIE IMPA, de la Conférence des financeurs ou des ateliers Bons Jours, par la CAF (le centre d'allocations familiales) qui nous a agréé Espace de Vie Sociale.



## Mais qu'est-ce qu'un Espace de Vie Sociale ?

Les Espaces de Vie Sociale ont vocation à renforcer les liens sociaux et les solidarités de voisinage, ils sont souvent assimilés aux centres sociaux de nos villes.

Au départ nous voulions répondre à un des enjeux de notre territoire qui est le maintien des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, qui le souhaitent ou qui n'ont pas d'autre choix, de rester le plus longtemps possible à leur domicile en brisant la solitude.

Et puis nous nous sommes rendus compte qu'on ne peut pas découper notre commu-



nauté. L'apport de chacun est fondamental pour son équilibre. Si les actions de tous vers les personnes fragiles, nos aînés ou les personnes en situation de handicap sont facilement compris, il est très important de valoriser l'apport que les personnes âgées ou en situation de handicap nous apportent et notamment aux plus jeunes.

C'est pour cela que nous avons intégré les adultes en pleine force de l'âge et les enfants dans certains de nos ateliers : les ateliers cuisine-famille et jeux d'aiguille.

C'est pour cela que nous créons, aussi, des passerelles avec le centre de loisirs de Theil et la micro-crèche Les poussins à Chigy. Trois ateliers sont concernés, pour le moment : le jardinage, la grainothèque, les jeux d'aiguille ainsi que le kamishibai.



# NOS ASSOCIATIONS

LA COMMUNE TRAVAILLE AVEC UN GRAND NOMBRE D'ASSOCIATIONS QUE VOUS RETROUVEREZ DANS LE LIVRET QUI VOUS A ÉTÉ DISTRIBUÉ EN OCTOBRE. VOUS TROUVEREZ CI-JOINT LEURS « CARTES DE VISITE » SUCCINCTES.



## Club des 4 Saisons

Lutter contre l'isolement des aînés en milieu rural.

Jeudis après-midi (hors vacances scolaires) de 14h à 17h jeux de société à la mairie de Vareilles.

Contact : Claudine D.

Tel. : 06 70 18 16 76

Courriel : claudinedvareilles@gmail.com

## Amitié de 4 villages

Développer des activités culturelles et de loisirs pour créer des liens d'amitié.

Mercredis après-midi de 14h à 18h jeux de société à la salle des fêtes de Noé.

Contact : Jean-Pierre AMIOT

Tel. : 06 34 59 90 40

Courriel : jpamiot@wanadoo.fr



## Una de cerisier et Villeneuve l'Archevêque

Aide à domicile (entretien domicile, aide à la toilette, aide aux repas, aide aux déplacements).

7 jours sur 7

Contact : 03 86 96 40 08

Courriel : contact@una-cerisiers.fr

## SSIAD ADMR de Cerisiers Villeneuve l'Archevêque



Service de soins infirmiers à domicile.

Contact : Dany FARIA

Tel. : 03 86 86 77 10

Courriel : dfaria@fedes99.admr.org



## Musique en Othe

Enseignement de la musique et des arts du spectacle : guitare, percussions, piano, synthétiseur, éveil musical et la chorale Notes en Othe pour les adultes.

Spectacles musicaux pour petits et grands.

Contact : Elisabeth LOISON.

Tel. : 06 88 33 07 17

Courriel : musiqueenothe89@gmail.com

## Plaisir de lire



Bibliothèque de Vareilles

Prêt de livres samedi matin, 1 rue du Faÿs à Vareilles. Point lectures à Theil, les Sièges, Vaudeurs et dans les écoles de la commune.

Contact : Aline CLEMENT

Tel. : 06 07 42 34 95

Courriel : alineclem48@orange.fr



## Créart'is

Promouvoir l'art et la culture en milieu rural.

Cours de dessin et peinture (sauf huile), scrapbooking, expositions, brocante des artistes, marché d'avant l'Avent...

Contact : Claudine D.

Tel. : 06 70 18 16 76

Courriel : claudinedvareilles@gmail.com

## Chigym' Forme

Gymnastiquer volontaire tous les lundis de 18h45 à 19h45 salle des fêtes de Chigy. Step, baguettes, pilates, renforcement musculaire, body zen...

Contact : Florence

Tel. : 06 25 35 25 02

Courriel : chigymforme@gmail.com







### Club de Gymnastique la Vannoise

Gym d'entretien, initiation Pilates ou  
Stretching, Street Jazz, randonnées...

Contact : Philippe  
Tel. : 07 70 36 83 56  
Courriel : baraphilippe@orange.fr



### Gymnastique volontaire de Cerisiers

Senior et bien-être - Adulte  
et activité. Entretien sa forme avant 50 ans  
et sa santé après 50

Contact : Nadège et Sandrine  
Tel. : 06 25 02 17 79 ou 06 10 51 98 47  
Courriel : gvcerisiers89@gmail.com



### Fun color fitness

Vous propose la zumba  
Le jeudi de 19h15 à 20h15 à la salle  
des fêtes de Theil-sur-Vanne.

Contact : 06 61 80 56 00  
ou 06 66 91 29 21



### US Cerisiers

Des équipes de foot dans toutes  
les catégories (U6 à vétérans).  
Une équipe féminine seniors  
et jeunes. L'école des p(tits verts de 3 à 5 ans.

Contact : Michael BERGIA  
Tel. : 06 78 60 89 46  
Courriel : cerisiers.us@lbfc-foot.fr



### Pays d'othé multisports POM 89

Une école multisports.  
Pour les jeunes de 6 à 12 ans,  
viens essayer tous les sports.

Contact : 06 26 09 80 26  
Courriel : contact@pom89.fr



### Football Club de Fontaine-La-Gaillarde

Baby à Seniors, rejoignez nous  
pour jouer au foot.

Contact : Héloïse au 06 08 46 08 71  
Angélic au 06 81 19 37 34  
Courriel : fontainegaillarde.fr@lbfc-foot.fr



### Club de basket des six Gerbes

Contact : Sébastien BARRE  
Tel. : 06 48 07 49 34  
Courriel : basketclubdes6gerbes@gmail.com



### Tennis Theillois

Sur le terrain de tennis de Theil-sur-Vanne.

Contact : Christophe GUICHARD  
Tel. : 06 32 53 89 87  
Courriel : criscarpe@hotmail.fr



### Judo-Club Clémentin

Dojo d'arts martiaux de Saint-Clément.

Contact : William SAILLARD  
Tel. : 03 86 83 06 26  
Courriel : contact@judo-clementin.club

### Cojukiva

Comité de jumelage Villeneuve l'Archevêque -  
Kirchberg - Hunsrück (entre Trèves et Coblenche).  
Contact : 03 86 86 77 28 ou 06 33 78 33 38



### Amis du patrimoine de la Vallée de la Vanne (APVV)

Vous aimez votre région  
et désirez mieux la connaître.

Contact : 03 86 96 89 08 ou 06 33 78 33 38  
Courriel : [contact@patrimoine-vanne.info](mailto:contact@patrimoine-vanne.info)  
Site internet : [patrimoine-vanne.info](http://patrimoine-vanne.info)

### Joyeuse entente

Organise des manifestations sur Theil (feux de la Saint-Jean, apéro-concert, vide grenier, rando en VTT et pédestre...).

Contact : Guy LAMARRE  
Tel. : 03 86 88 22 55  
Courriel : [joyeuseentente@orange.fr](mailto:joyeuseentente@orange.fr)

### CNP reveil nature

Mieux connaître la nature, pour mieux  
défendre notre environnement...

Contact : Didier DUCHESNE  
Tel. : 06 34 55 72 56  
Courriel : [cpnreveilnature@sfr.fr](mailto:cpnreveilnature@sfr.fr)  
Site internet : [www.cpnreveilnature.fr](http://www.cpnreveilnature.fr)



### Les poussins

Cette association gère  
la micro-crèche

14 rue du moulin à Chigy.  
Contact : Cindy RUET  
Tel. : 03 73 74 95 89  
Courriel : [lespoussins@les-vallées-de-la-vanne.fr](mailto:lespoussins@les-vallées-de-la-vanne.fr)

### Coeur de Vanne



... la fête des Saints de glace, le  
rest'au marché, les rendez-vous-balades,  
les flâneries...

Contact : 03 86 88 29 92 ou 06 82 46 36 92  
Courriel : [coeur.de.vanne@gmail.com](mailto:coeur.de.vanne@gmail.com)  
Site internet : <https://lavieavareilles.com>

### Comité des fêtes de Chigy

Organise des manifestations et des après-midis  
jeux sur Chigy.

Contact : Patrick MORCEL  
Tel. : 03 73 74 95 82  
Courriel : [mairie@les-vallées-de-la-vanne.fr](mailto:mairie@les-vallées-de-la-vanne.fr)

### AMAPP de Chigy Les paniers bio des Prés sur Vanne

Association pour le maintien d'une agriculture  
paysanne de proximité, distribution de produits  
bio (légumes, produits laitiers, viande, poisson,  
boissons, farines...)

Contact : [amapp.chigy@gmail.com](mailto:amapp.chigy@gmail.com)

### Le jardin de l'érable



situé à Vareilles, vous accueille,  
comme à la maison, autour d'activi-  
tés diverses. C'est un lieu de convi-  
vialité, d'échange et de partage.

Contact : Bénédicte POLROT au 09 74 77 73 50  
Courriel : [contact@jardin-erable.com](mailto:contact@jardin-erable.com)  
Site internet : [jardin-erable.com](http://jardin-erable.com)



# ÊTRE INFORMÉ



Vous pouvez trouver une réponse à la majorité de vos questions **sur le site internet** de la commune :

<https://les-vallees-de-la-vanne.fr/>

Si vous voulez recevoir, par mail, les newsletters de la commune ou les alertes ramassage de poubelles, n'oubliez pas de le demander à l'adresse suivante :

[mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr](mailto:mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr)



Une **page facebook** de la commune est à votre disposition :

<https://www.facebook.com/Les-Vallées-de-la-Vanne-911132842275595>



Soyez alerté en temps réels, **par SMS**, des incidents sur la commune en installant l'application « **PanneauPocket** » sur votre smartphone et en sélectionnant **Les Vallées-de-la-Vanne** comme favori.

Si un de vos enfants va à la cantine, à la garderie ou au centre de loisirs, vous retrouverez ci-joint l'adresse de la page facebook du centre "les petits pieds des vallées" : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100057559175019>



**France services**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

France-services vous dirigera dans vos démarches administratives, *uniquement sur rendez-vous*,

**5 Route du Miroir**  
**Tel. : 03 73 74 95 86**  
**ou [france-services@les-vallees-de-la-vanne.fr](mailto:france-services@les-vallees-de-la-vanne.fr)**

Vous pouvez les joindre par téléphone, lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures et le mercredi de 9 heures à 12 heures.

France-services dispose d'une page facebook : <https://www.facebook.com/FranceServicesLes-ValleesdeLaVanne>

Une liste de près de 600 adresses et numéros de téléphone sur le territoire regroupe les numéros d'urgence, la santé, les associations, les administrations, à l'adresse mail suivante :

<https://les-vallees-de-la-vanne.fr/fs-adresse/>



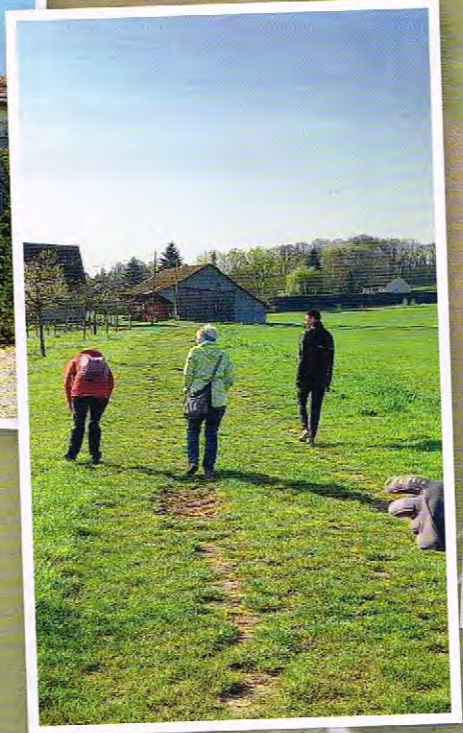
Pour les problèmes d'ordures ménagères, de déchèteries, d'assainissement non collectif appelez la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe

**Tel. : 0386867099** ou <https://www.ccvannepaysothe.fr/>

Et en désespoir de de cause, vous pouvez toujours vous adresser à la mairie de votre village aux heures de permanence ou par téléphone au :

- **03 73 74 95 82** pour la mairie de Chigy
- **03 73 74 95 84** pour la mairie de Theil-sur-Vanne
- **03 73 74 95 85** pour la mairie de Vareilles







# LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION CŒUR DE VANNE SONT MULTIPLES



ON PEUT LES SCINDER EN DEUX CATÉGORIES : L'ORGANISATION DE QUELQUES MANIFESTATIONS EMBLÉMATIQUES DE NOTRE COMMUNE D'UNE PART ET D'AUTRE PART LES RENDEZ-VOUS BALADES ET LES FLÂNERIES POUR DÉCOUVRIR NOTRE TERRITOIRE.

Coté manifestation, il n'est plus nécessaire de présenter la **fête des saints de glace de Vareilles**. Saint Servais, saint Marmert et saint Pancrace sont redoutés pour leurs gelées tardives mais aussi annonciateurs des premiers beaux jours. Ainsi notre fête permet aux jardiniers de bien se préparer pour les plantations en pleine terre. Elle réunit des professionnels, des associations, des artistes et des amateurs autour du jardin. Elle a toujours lieu le deuxième dimanche du mois de mai. La 26<sup>e</sup> édition aura lieu le dimanche 14 mai 2023.

Depuis 2021, Cœur de Vanne vous propose un second rendez-vous : le **Rest'au Marché de la Vanne**. Il a lieu le dernier samedi du mois d'Août. L'objectif que nous nous sommes fixés est de faire découvrir et déguster les produits locaux en partageant un moment convivial au cœur de notre commune. Une dizaine d'exposants proposent leurs produits à la vente et également à la dégustation sur place.



Rest'au Marché de la Vanne

Coté découverte du territoire, il y a une dizaine d'années, naissaient les «**Rendez-vous balades**» à partir d'une envie de découvrir les merveilles qui existent autour de Vareilles.

En 12 ans nous avons découvert des jardins cachés, des églises, des châteaux, des forêts et des bois surprenants, des villages méconnus et leur histoire, des façons de faire différentes des agriculteurs, des oiseaux, des peintres, des sculpteurs...



Rendez-vous balades

Si vous aussi vous aimez découvrir la nature, ses richesses et souhaitez porter un autre regard sur votre environnement, vous êtes les bienvenus aux «**RV balade**» du lundi le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> de chaque mois.

Les balades de septembre nous ont conduits sur Foissy à la découverte d'une collection de silex, l'ancien cimetière, l'église et l'école ainsi que les serres Delacroix. Celle du 26 septembre était une journée



Fête des saints de glace

balade exceptionnelle à la découverte des curiosités dans les églises de notre commune.

Chaque année l'automne s'annonce avec une balade traditionnelle à la recherche de champignons avec un mycologue spécialisé. Au printemps c'est plutôt les orchidées avec un biologiste confirmé.

Concrètement ces balades durent 3h, nous nous arrêtons beaucoup, nous prenons le temps de regarder ce qui nous entoure, donc nous parcourons entre 5 et 9km. Nous ne cherchons ni la vitesse ni la performance, nous voulons seulement mieux connaître la nature et le patrimoine proche de nous. Dans chaque lieu, une personne bénévole nous guide et transmet son savoir. A chaque balade, des photographes prennent des photos qui sont reprises dans un reportage que vous pouvez retrouver sur le site [lavieavareilles.com](http://lavieavareilles.com). Ainsi se transmettent auprès de la famille et des amis, les découvertes et les circuits réalisés.

Si vous avez envie de nous rejoindre, consultez le site et venez découvrir notre fonction-

nement solidaire. Pour plus de renseignements, Vous pouvez contacter Monique Romieux au 06 28 19 92 45 ou Catherine Ribeiro au 06 15 32 20 71.

Enfin, Cœur de Vanne c'est aussi depuis 2018 **les flâneries** qui

regroupent autour de Florence Kaluszynski (Tel : 09 50 82 04 33) une vingtaine d'adhérents.

Le petit groupe, en moyenne 6 à 10 personnes selon les disponibilités de chacun, flâne tous les mercredis matin ou après-midi

selon la saison pour une durée d'environ 2 heures.

Les flâneries c'est le plaisir de se retrouver, de marcher ensemble et de découvrir des lieux, des paysages que nous ne connaissons pas forcément.

## JOYEUSE ENTENTE

**Contact :** Guy LAMARRE  
Tel : 03 86 88 22 55

Courriel :  
joyeuseentente@orange.fr



Les manifestations organisées en 2022 ont rencontré un vif succès, après deux années difficiles.

- La rando VTT et pédestre, avec de nouveaux circuits VTT, a plu aux participants revenus

en nombres (55 vélos et 28 marcheurs).

- Le Vide grenier a été victime d'une météo caniculaire qui a eu pour conséquence d'impacter la venue des visiteurs.

- Le feu de la Saint-Jean a quant à lui satisfait nos attentes, plus de



trois mille personnes sont venues assister aux danses, chants et musique du bagad et de ces danseurs bretons, ainsi que celles du groupe Kalffa et de ses fans qui ont su mettre une ambiance de feu...

Le feu artificiel (superbe aux dires du public) a clôturé cette magnifique soirée.

## COMITE DES FÊTES DE CHIGY

**Contact :** Patrick MORCEL - 03 73 74 95 82  
Courriel : mairie@les-valles-de-la-vanne.fr



# RESTER MOBILE, AUX VALLEES-DE-LA-VANNE

C'est un sujet très sensible pour nous en milieu rural. Rien ne peut se faire sans avoir recours à un moyen de transport adapté à nos besoins. Au fil du temps, nous avons dû nous adapter à cette obligation de répondre au plus juste au besoin de la population. La disparition des services de l'État dans nos campagnes, par souci de rationalisation, mais aussi d'économie, nous a contraint à trouver des solutions pour rejoindre la ville où tous les services se concentrent.

La compétence transport, qui était exercée auparavant par le département, a été transférée à la Région, parce qu'elle exploitait déjà les transports ferroviaires. Les rédacteurs de la loi **NOTRE** ont pensé qu'il était plus judicieux que la Région exerce la totalité du service. Face à autant de casse-têtes des différents modes de déplacement, qui bon an mal an ne s'étaient pas trop mal adaptés, les Régions ont bien tenté de demander aux intercommunalités de

reprendre cette compétence, mais sans évoquer, bien sûr, de financement en retour.

Aujourd'hui, nous en subissons de lourdes conséquences, avec la suppression des transports à la demande décidée par la Région. Ce mode de transport était apprécié de la population. Cela s'est opéré sans consultation des élus locaux. Nous avons découvert la disparition de ces trajets par les administrés qui l'utilisaient régulièrement.

Suite à ce constat nous pensons que la volonté de la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe de ne pas prendre cette compétence nous pénalise sérieusement et met à mal l'équilibre urbain/rural. La commune des Vallées-de-la-Vanne, elle, va continuer à s'investir, pour retrouver un service efficace de transport pour nos habitants.

Pour les habitants des Vallées de la Vanne nous avons développé un transport partagé par le biais de la plateforme AT-CHOUM.

## VOUS DÉSIREZ COVOITURER AVEC ATCHOUM

Vous pouvez effectuer des trajets occasionnels ou réguliers en utilisant ATCHOUM qui est une plateforme de covoiturage mise en place par la commune.

Aller au travail, à un entretien d'embauche, en courses, à vos rendez-vous, chez le médecin, aux services publics, ou toutes autres destinations : **Atchoum répond à toutes vos demandes de déplacements.**

### → S'inscrire sur la plateforme Atchoum :

- soit par le site internet [www.atchoum.eu](http://www.atchoum.eu),
- soit en vous rendant à France-services 5 route du Miroir à Theil
- soit en appelant le centre d'appels Atchoum au **0806 110 444 (appels gratuits)**

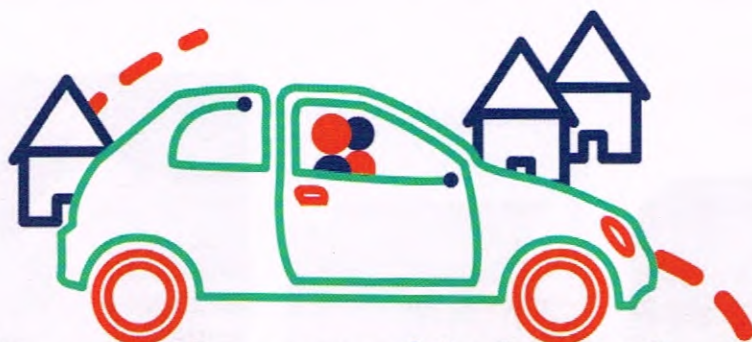
### → Déposer sa (ses) demande(s) de trajet(s).

De la même façon, par internet, par téléphone ou à France-services

*Atchoum mettra en relation passager(s) et conducteur(s) afin de pouvoir effectuer une réservation de place.*

### A quel prix ?

Le passager participe aux frais de trajet supportés par le conducteur et les conditions de partage des frais de trajet du conducteur par le(s) passager(s) sont adaptées : 2.50€ pour un trajet de 0 à 5 kms dont 1.92€ reversés au conducteur. Au-delà de 5 kms le coût sera de l'ordre



**Besoin de vous déplacer ?**





de 0.35€ par kilomètre parcouru selon la distance.

Exemple : Pour un voyage simple des Vallées-de-la-Vanne à la gare de Sens le tarif sera de l'ordre de 7€, variable selon le lieu exact de départ.

### Comment payer ?

- Quel que soit votre moyen de réserver (internet ou téléphone) vous pouvez payer par carte bancaire ou tickets atchoum
- **Les tickets mobilité Atchoum** (vendus par carnet de 10 tickets à 1.25€) sont disponibles au Jardin de l'Erable (09 74 77 73 50 ou [contact@jardin-erable.com](mailto:contact@jardin-erable.com)) ou à France-Services (03 73 74 95 86 ou [france-services@les-vallees-de-la-vanne.fr](mailto:france-services@les-vallees-de-la-vanne.fr))

Pour les séniors de plus de 70 ans, la structure France Service des Vallées de la Vanne a conventionné avec la Communauté de Communes du Jovinien, la CCVPO n'ayant pas souhaité porter ce projet. Cette prestation permet, dans le cadre du programme «mobilité séniors», aux habitants de la CCVPO (ce n'est pas un service exclusif pour la commune des Vallées de la Vanne) de se déplacer pour faire leurs

courses sur le territoire de la communauté de communes de la Vanne et du Pays d'Othe, où se rendre à des examens médicaux. La priorité est donnée à cette dernière action.

### SI VOUS AVEZ PLUS DE 70 ANS

**Un véhicule vient vous chercher à votre porte** et vous conduit à la porte de votre rendez-vous [vous n'êtes pas accompagné(e) pendant votre rendez-vous] :

**Pour vos déplacements à l'intérieur de la CCVPO** dans les cas suivants :

- Activités extérieures (associations, sport santé, sport senior, conférences...).
- Pour faire vos courses dans les commerces et aux marchés.
- Pour les démarches administratives (Mairies, France-Services, trésorerie...).

- Pour vos déplacements liés à la santé sur la CCVPO et vers Sens.

### Coût

Si vous êtes seul(e) dans le véhicule cela vous coûtera 2€ par trajet (4€ aller-retour)

Si vous êtes plusieurs cela vous coûtera 1€ (2€ aller-retour)

Les deux premiers voyages sont gratuits. A partir du troisième le conducteur vous donnera une carte de 20 trajets à 1 € qui vous sera facturée 20 € par la Trésorerie.

### Comment réserver ?

Réserver votre transport au plus tard la veille avant 12 heures du lundi au vendredi de 9h à 12h au 06 09 75 56 78. Vous devrez fournir votre nom, prénom, votre date de naissance, votre adresse, votre numéro de téléphone et votre destination. Une réponse vous sera donnée en fonction des disponibilités.

Ce projet dispose d'un budget limité pour une période limitée jusqu'à juin 2023, car il a été obtenu suite à un appel à projet auprès du Conseil Départemental. Pour que le maximum de personnes puisse en bénéficier, regroupez vous pour faire vos courses.



# À VOTRE SERVICE

## SUR LA COMMUNE

Assistante maternelle	Myriam BARRÉ	17 rue des Sièges - Chigy	0687 86 06 83	barre-sebastien@sfr.fr
	Martine JACOB	17 rue de la Grenouillère - Chigy	0988 30 42 81	tatinanous@hotmail.fr
	Florence LOURDIN	5 rue de la Cour-Fusée - Chigy	0645 71 14 62	lourdinflorence@gmail.com
	Nathalie AYMONIN	18 route du Pont-Rouge - Theil	0635 51 40 78	thierry.aymonin@hotmail.fr
	Laétitia BLONDELON	61 route du Miroir - Theil	0640 07 56 00	blondelon.laetitia@orange.fr
	Laura DRIGET	9 impasse des Chenevières - Theil	0658 99 35 71	laura.garzena@hotmail.fr
	Lysiane LE-GOFF	10 rue du Potier - Theil	0681 77 64 53	fredlulu89@orange.fr
	Sophie MARTHELOT	23 rue de la Tuilerie - Theil	0609 42 02 71	sophie.marthe@live.fr
	Deborah SIBILLOTTE	17 rue de la Grève - Theil	0688 05 17 73	deborah.madoire@orange.fr
	Maria-Manoéla TRIGO	4 Impasse des Chenevières - Theil	0386 88 37 44	familletrigo@yahoo.fr
	Catherine SANCHIS	36 rue du Chemin-Vert - Vareilles	0386 88 22 75	sanchis.eric@hotmail.fr
Coiffure	Symphonie coiffure	1 route du Pont-Rouge - Theil	0386 65 28 63	
Couture	Monique Couture Monique TEXIER	5 rue de la Grève - Theil	0661 13 90 49	<a href="https://www.moniquecouture.fr">https://www.moniquecouture.fr</a>
Électricité générale	fabelec	5 route de la Vallée du Parc Theil	0660 23 74 35	goutorbe.fabien@gmail.com
Gîte	La ferme des prés	2 rue des Prés - Vareilles	0672 58 26 07	larochemarc500@gmail.com
Miel	Le bal des Abeilles Martin PERRIGAULT	5 rue des Tilleuls - Vareilles	0386 88 30 95	mpერი@orange.fr
Restauration mobilier d'art	Christine BROUCHOUD	3 rue de l'Erable - Vareilles	0386 88 30 19	christine.brouchoud@laposte.net
Taxi	Agytaxis	5 rue de la Tuilerie - Theil	0674 51 90 45	
	A4 Taxis	10 rue des Sources - Vareilles	0674 51 90 45	
Véhicules d'occasion	Transit Express Christian SIMONNET	23 route du Miroir - Theil	0618 09 21 49	christian.simonnet@wanadoo.fr
Nettoyage Auto	Lorysdryss Auto 89	Se déplace à votre domicile	0656 89 19 51	jeromegege/7@gmail.com
Jardinage Bricolage	La main verte Damien CARRÉ	2 rue du Charme - Vareilles	0650 42 31 00	
Élagage espaces verts	Duru élagage	Theil-sur-Vanne	07 78 88 90 53	
dératisation, désinsectisation, désinfection	Sénonais Guèpes Frelons	19 rue des Vallées - Vareilles	07 71 02 01 25	ludo.provot@gmail.com
Multiservices, Bricolage, entretien	LA MAISON'NETTE Ludovic ROLLIN	22 rue des Chenevières - Chigy	06 63 24 58 79	lamaison.nette@orange.fr
Bricolage, entretien, jardinage, surveillance	Céline DUVEAU	10 rue du bas du Grand Champ - Chigy	06 83 94 54 17	
Terrassement, démolition, débaras, vente de bois	JBTD entreprise	Chigy	06 58 01 47 31	jbtd.entreprise@gmail.com

# NOS COMMERCES DE BOUCHE LOCAUX

**GUYE DIDIER**

89320 VALDEURS 0386455580

89320 THEIL SUR VANNE 0386828000



**BOULANGER PÂTISSIER CHOCOLATIER GLACIER**

FABRICATION 100% MAISON  
Email : carolyn.guy@hotmail.fr

**Didier GUYE Boulanger à Theil - Fermé le lundi**

**Epicerie Le marché de Jojo**

Le Marché de Jojo

1 Place de l'Eglise  
89190 LES SIÈGES  
03 86 96 81 21

Horaires :  
Du Mardi au Samedi : 7h30-13h / 15h30-19h30  
Le Dimanche : 8h-13h. Fermé le Lundi

**Le Marché de Jojo à Les Sièges**  
Livre à domicile

**Le Sabbatin**

BAR + TABAC  
RESTAURANT + MOTEL  
Produits des Terroirs  
THEIL SUR VANNE + 03 86 88 31 67

**Le Sabbatin de Theil**  
Vend aussi vin, produits des terroirs  
Tel: 0386883167

**ART-BROC-CAFÉ**  
lemaquisdevareilles.fr



**Le maquis de Vareilles**  
Vend aussi des produits locaux

**NOUVEAU**  
**LIVRAISONS A DOMICILE A THEIL sur VANNE**  
et 5Km aux alentours

Tous les vendredis soir à partir de 19 h 30

qqmcesoir.fr  
06 89 31 51 67  
qqmcesoir@gmail.com  
@qqmcesoir  
qqmcesoir



**QU'EST-CE QU'ON MANGE CE SOIR ?**

**Produits Locaux**  
Nous faisons la tournée des producteurs pour vous

Rendez-vous sur notre site  
<http://qqmcesoir.fr>  
Commandez avant le mercredi soir

**Qu'est-ce qu'on mange ce soir ?**  
Livre à domicile Vendredi soir à partir de 19h30  
Tel : 06 89 31 51 6  
mail : qqmcesoir@gmail.com

**JLH PIZZAS**

**FAIT MAISON**

à emporter

Lundi : SAINT-CLÉMENT place du marché  
Mercredi : VOISINES parking en face de la Mairie  
Vendredi : FONTAINE LA GAILLARDE entrée village  
Jeudi & samedi : THEIL SUR VANNE à côté de la Mairie

**PIZZAS - PANINIS - HAMBURGERS > Dès 18 h**

Commandes : **06 30 92 74 43**

**JHL Pizza**  
Le jeudi soir et le samedi soir route du miroir à Theil

**SARL CHARCUTERIE DE LA PLACE**

**P. GIRAULT TRAITEUR**

89190 VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE  
Tél. 03 86 86 74 38

Spécialités:  
Tourte Normande  
Pâté en Croûte et  
Plat du Jour



**Charcuterie GIRAULT**  
Jeudi 14h30 à côté de la boulangerie de Theil ;  
15h30 en face de la mairie de Vareilles ;  
Ensuite à Chigy  
Livre à domicile sur toute la commune.  
Commandes à Karine :  
06 26 49 30 31

**Poissonnerie Marianne**  
Jeudi matin  
Theil de 8h30 à 10h30  
Vareilles de 10h30 à 11h30  
Chigy (face mairie) de 11h30 à 12h30  
Tel : 06 75 39 23 56  
mail : bobardmarianne@orange.fr

# NOS PRODUCTEURS LOCAUX

## JARDINS BIO EN OTHE



Aurélie et Emmanuel Cretté, produisent des céréales en agriculture biologique depuis 2012 et des agneaux. Ils se sont regroupés avec Jean Wucher maraicher bio-logique pour créer les Jardins Bio en Othe.

Tel : 06 01 63 29 39

<https://www.jardinsbioenothe.fr/>

Facebook : **Jardins-Bio-en-Othe**



Avec un producteur de céréales Sébastien Meunier, ils ont ouvert un magasin en vente directe à Villeneuve sur Yonne : le Court-Circuit 89

42 Bis Route De Beaudemont

89500 Villeneuve-sur-Yonne

mail : [contact@lecourt-circuit.fr](mailto:contact@lecourt-circuit.fr)

Tel : 06 74 95 08 13

<https://www.lecourt-circuit.fr/>

## FERME VIVANTE 89.10



### producteur de céréales

Ferme 100% en agriculture biologique engagée dans l'agro-écologie. Cultures rustiques, couverture du sol, non labour, élevage, prairie à base de légumineuses pluriannuelles, système de culture favorisant la biodiversité,...

Production de farine de blé t65 et t80, farine de petit épeautre, farine de sarrasin, lentilles vertes et noires

Mélanie PETIT

13 Rue Saint Vincent 89190 Bagneaux

Tel : 06 81 02 49 09

[fermevivante89.10@gmail.com](mailto:fermevivante89.10@gmail.com)

## TERRES DU PAYS D'OTHE



Production de légumes secs (lentilles pois chiches), de Farines de blé bio (T80 et T65) d'Huiles (colza, tournesol, cameline et chanvre) et de Pâtes (Coquill'othe, rigol'othe, tortill'othe de farine de blé tendre)

25B Grande Rue,  
89190 Foissy-sur-Vanne

[contact@terresdupaysdothe.fr](mailto:contact@terresdupaysdothe.fr)

### AMAPP DE CHIGY

Association pour le maintien d'une Agriculture Paysanne de Proximité, distribution de produits bio, à la



Forge de Chigy, (14 rue du Moulin) tous les jeudis soir de 17h 45 à 18h 45: paniers de légumes, huiles et farines, pains, vins, truites, oeufs, produits laitiers, porc et charcuterie, boeufs, volailles, cidre et jus de pomme, miel, savons, fromage de chèvre et quelques produits en vente ponctuellement, etc...

.....  
Céline Talabot-Loison  
Tel : 0607 40 68 04  
Facebook : **Amapp-Chigy**  
Mail : [amapp.chigy@gmail.com](mailto:amapp.chigy@gmail.com)

### LE MAQUIS DE VAREILLES

Le Maquis de Vareilles, Art-Broc-Café, est ouvert le week-end, les jours fériés et veilles de jours fériés, c'est un bistrot, une épicerie, une librairie et une brocante.

Le bistrot vous propose, en plus de toutes les boissons courantes, des boissons du Pays d'Othe au verre comme le jus de pomme, le cidre, le ratafia et même le

trop peu connu whisky du Pays d'Othe ! Vous pourrez aussi y déguster une sélection de vins de l'Yonne et de bières locales. Vous pouvez également vous y restaurer à toute heure du jour.

L'épicerie vous propose une sélection de produits locaux, de produits équitables Artisans du Monde et aussi un point de dépôt des paniers de légumes des Jardins de la Croisière et de Cagette.net.



.....  
Tel : 03 86 88 31 15  
[www.lemaquisdevareilles.fr](http://www.lemaquisdevareilles.fr)  
facebook : [www.facebook.com/lemaquisdevareilles](http://www.facebook.com/lemaquisdevareilles)

### LE MARCHÉ DE JOJO

Le Marché de Jojo est une nouvelle épicerie située 1 rue de l'Eglise à Les Sièges qui vend des produits locaux.

Jojo a sillonné la région pour vous proposer des producteurs locaux : Les jardins de la croisière, la Ferme vivante 89-10, La ferme du chaudron, Fraich', Julien Henry, Hugues Bonjour, Lincet, MonClem, Aryne o naturel...

Outre l'alimentation générale elle fait dépôt de gaz et dépôt de pain.

Le Marché de Jojo est aussi point relais de Mondial Relay et de la Française des jeux.



.....  
Ouvert du mardi au samedi de 7h30 à 13 heures et de 15h30 à 19h30, le dimanche matin de 8h à 13 heures.

Jojo peut vous livrer à domicile. Appelez-le au : 0386968121

Et sur facebook, recherchez **Le Marché de Jojo**

# SANTÉ

## ACTUELLEMENT LES RELAIS SANTÉ À PROXIMITÉ DE LA COMMUNE SONT LES SUIVANTS :

### MÉDECINS

#### Docteur Mihai POPESCU

2 place de la liberté  
89190 - VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE  
Tél : 0386976290

#### Docteur Joaquim PEREIRA MARINHO

Place de l'église  
89320 CERISIERS  
Tél : 0386962273

### SOS MÉDECIN

36 rue de Paris  
89100 SAINT-CLÉMENT  
Tél : 3624

### PÔLE SANTÉ PASTEUR

8 rue Pasteur  
89100 MALAY-LE-GRAND  
Tél : 0386881124

### Centre de santé CTLM

20 bis rue Victor Guichard  
89100 SENS  
Tél : 0358158500

*Dermatologue, Diététicien,  
Médecins généralistes,  
Ophtalmologues, Ostéopathe,  
pédicure*



### PHARMACIES

#### Pharmacie Thierry FERRAND

6 Place de la liberté  
89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE  
Tél : 0386867408

#### Pharmacie de Cerisiers

24 rue du Général de Gaulle  
89320 CERISIERS  
Tél : 0386962177



### INFIRMIÈRES

#### Nathalie BOIGNET

1 rue du Guichet à Chigy  
89190 LES VALLÉES-DE-LA-VANNE  
Tél : 0761429292

#### Françoise COURROUX et Virginie BERTRAND

Place de l'église  
89320 CERISIERS,  
Tél: 0386962117

#### SCP d'infirmières KOHL-ROSSIGNOL

2 place de la liberté  
89190 -VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE  
Tél : 0358159604 - 0623905043



#### Virginie FAVIN

2 place de la liberté  
89190 -VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE  
Tel : 0623905043

#### Claudine MAUCHOSSÉ, Ginette NOË et Aline VALETTE,

62 rue de la République  
89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE  
Tél : 0386868938.

### DENTISTES

#### Pierre-Olivier DONNAT

36, Place de l'Hôtel de Ville  
89320 CERISIERS  
Tél: 0386962943

#### Cabinet MANIFACIER

34 rue Pasteur  
89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE  
Tél : 0386867228

### DIÉTÉTICIENNE - NUTRITIONNISTE

#### Audrey LEVASSEUR

2 place de la Liberté  
89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE  
Consultation sur rendez-vous  
Tél : 0684313812

**Morgane VIRLY**

Place de l'église 89320 CERISIERS  
Tél : 0680119111

**OSTÉOPATHE D.O.****Aurélié DELAUZUN**

1 rue de l'Eglise - Vareilles  
89320 LES VALLÉES-DE-LA-VANNE  
Tél : 0682127030

**Romain VORS**

2 rue du Marché  
89320 CERISIERS  
Tél : 0677924816

**KINÉSITHÉRAPEUTES****Eric GALTIER**

2, rue du Marché 89320 CERISIERS  
Tél : 0386962144

**Aurélié DEPARNAY-BABRON**

Tél : 0386951361

**Luana SILVERIO**

Tél : 0386959355

**et Margaux WILHELM**

Tél : 0386962936  
24 route de Bagneaux  
89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE

**Dominique PERNET**

(podologue)  
68, rue de la République  
89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE  
Tél : 0386867301.

**Florentina JEHANNO**

(à domicile)  
12bis route de Bagneaux  
89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE  
Tél : 0386647703  
ou 0642954762.

**SOPHROLOGUE****Robert Thomas SERRANO**

(et préparation mentale du sportif)  
Place de l'église  
89320 CERISIERS  
Tél : 0779497385  
trobertserrano@gmail.com

**HYPNO PRATICIEN****Christophe BOURGEOIS**

Praticien en hypnose,  
PNL et coaching  
Place de l'église 89320 CERISIERS  
Tél : 0683525113  
christophe.bourgeois89320@orange.fr

**NEURO PSYCHOLOGUE****Emmanuelle Voillequin**

Place de l'église  
89320 CERISIERS

**URGENCES****HÔPITAL**

SENS : avenue Pierre de Coubertin  
Tél : 0386861515

**CLINIQUE PAUL PICQUET**

12 rue Pierre Castets  
89100 SENS,  
Service d'accueil et de soins  
0386659182. Ouvert 7J/7 de 8h à 20h.

**FAIRE LE 3966**

la nuit, le week-end ou les jours fériés quand on a besoin d'un conseil ou d'un avis médical et que son cabinet médical est fermé

**LA SANTÉ AU QUOTIDIEN : LA MUTUELLE**

La commune vous propose la mutuelle KOVERS :  
<https://mutuelle-sante-yonne.fr/>

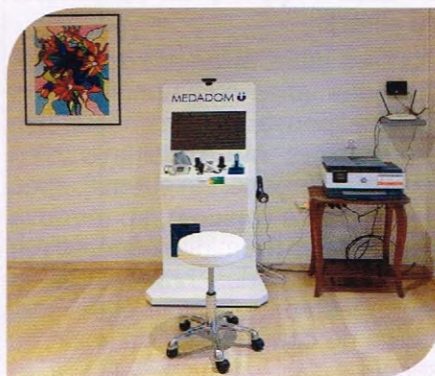
Renseignement  
France-services :  
5 Route du Miroir  
Tel 0373749586

Une permanence de la mutuelle est tenue une fois par mois dans les locaux de France-Services

**BORNE DE TÉLÉMÉDECINE OU PLUTÔT DE TÉLÉRÉGULATION**

La commune met à votre disposition, **sur rendez-vous**, une borne de télémédecine «MEDADOM» 1 rue de l'Eglise à Vareilles. Elle a uniquement pour but de faire de la «télérégulation» ou de la «bobologie» pour éviter, d'engorger les services d'urgence. Prendre rendez-vous au 0373749744.

**La télémédecine ne répond pas aux urgences. Un seul numéro : le 15**





# BIEN VIVRE ENSEMBLE AUX VALLÉES-DE-LA-VANNE

C'est aussi respecter ses voisins, les habitants et le milieu dans lequel vous vivez. Il y a une vie à la campagne et les bruits de la campagne, sonnerie des cloches, coqs, chasseurs, agriculteurs, existent.

Vous retrouverez un certain nombre de principes détaillés à l'adresse suivante :

[https://les-vallées-de-la-vanne.fr/affichage/AR\\_2018\\_090.pdf](https://les-vallées-de-la-vanne.fr/affichage/AR_2018_090.pdf)

## POUR RAPPEL :



**L'entretien des trottoirs et caniveaux** incombe aux propriétaires ou locataires riverains de la voie publique. Ils sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs et des caniveaux et sur toute la largeur, au droit de leur façade, en toute saison. Le nettoyage

concerne le balayage, mais aussi le désherbage des trottoirs.

**Entretien des terrains 2213-25** du code général des collectivités territoriales. Celui-ci fait obligation au propriétaire de tout terrain non bâti ou une partie de terrain non bâtie situé à moins de cinquante mètres d'une habitation d'assurer son entretien.

Si une propriété n'est pas entretenue, des recours existent. Les démarches à entreprendre diffèrent si vous connaissez le propriétaire de ce terrain ou non. Pour y mettre fin, il faut adresser un courrier au propriétaire en lui demandant d'entretenir sa parcelle. Vous pouvez également tenter une médiation, en faisant appel à un conciliateur de justice.

Pour les haies et les arbres en bordure des voies communales il est de la responsabilité de chacun des propriétaires ou exploitants d'en assurer l'égouttage. Un chemin, avec des arbres à l'aplomb, se retrouve dégradé par l'humidité générée par l'égouttage des branchages et feuillages après la pluie et l'impossibilité de cette portion de voirie de sécher.

## Vos animaux de compagnie

Quelle que soit leur race, tous les chiens doivent être tenus en laisse dans l'espace public, y compris dans les forêts et bois communaux.

Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'animaux de procéder immédiatement, par tous les moyens appropriés, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique, ainsi que dans les espaces verts publics et les aires de jeux pour enfants.



**Les poubelles** sont sorties sur la voie publique la veille au soir de la collecte après 18 heures. Les poubelles sont tolérées sur la voie publique jusqu'à la fin du jour de collecte.



Il est expressément interdit de jeter ou entreposer sur la voie publique des ordures ou immondices quelconques.

**Les travaux bruyants**, de bricolage et de jardinage ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h 00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

**Tout feu est interdit** notamment ceux des déchets verts à l'air libre.



**Dépôts sauvages**, Il est bien regrettable de voir, au détour d'un chemin rural ou d'une parcelle, des abandons de déchets, même s'il y a déjà des personnes indélicates qui nous ont précédé, rien ne nous autorise à en faire autant.

«Le dépôt sauvage est un dépôt d'ordures, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être. C'est un acte d'incivisme. Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975», mais ils font, hélas, toujours partie de notre paysage.

Chaque producteur de déchets, qu'il s'agisse d'un particulier, d'une collectivité locale ou d'un industriel est responsable de ses déchets, et des conditions dans lesquelles ils sont collectés, transportés, éliminés ou recyclés (art. L.541-2 du code de l'environnement).

Tout dépôt de déchets (dont les abandons d'épaves) est interdit sur l'espace public et sur le terrain d'autrui (art. R.632-1 et 635-8 du code pénal).»

Nous allons persévérer pour endiguer ce fléau, qui a un impact sur la vie de notre commune. Nous comptons sur votre civisme pour participer activement à cet objectif.





# DE NOUVEAUX ABRI-BUS SUR LA COMMUNE

Lors de la dernière réunion jeunes en date du 19/06/2021, les jeunes ont fait la demande à Monsieur MAUDET Luc, de l'installation d'un abri de bus Route du Miroir

à Theil sur Vanne. Après un an d'attente, les jeunes ont vu leur demande se réaliser, au début du mois de juillet. Un grand merci à Monsieur Coquille, ainsi qu'à Nico-

las et Raphael, qui ont construit cet abri, avec l'aide de quelques jeunes de la commune de Theil sur Vanne. Voici quelques images de la construction :

Les premières pièces



Le fond de l'abri de bus



La base du toit de l'abri de bus



Le toit de ce dernier



L'abri de bus construit totalement



Toute l'équipe qui a participé à la construction



## COMMISSION « JEUNES »

Le 7 juillet 2022 avait lieu la deuxième Commission Jeunes, à Theil sur Vanne, dans la salle du Conseil Municipal. Cette réunion était placée sous le signe de l'été et des projets de chacun pour la commune. De nombreuses idées sont revenues, et de nouveaux projets sont sortis de terre, pour permettre le bien-être et la bonne entente de

chacun pour le village. Une nouvelle réunion aura lieu après les vacances de la Toussaint, afin de prendre connaissance de nouvelles informations à faire pour la rentrée et écouter les demandes de chacun.

Pour rappel, une adresse mail est à disposition de chacun : [les-jeunes@les-vallees-de-la-vanne.fr](mailto:les-jeunes@les-vallees-de-la-vanne.fr)

Toutes demandes et projets potentiels seront discutés, alors n'hésitez pas !

En plus, une très gentille personne vous répondra, une occasion supplémentaire pour nous faire parvenir vos idées !



**Hugo HERQUE**

# LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DU RU DES SIÈGES

A l'origine de ces aménagements en 2000, la directive cadre sur l'eau définit la notion de continuité écologique d'un cours d'eau par :

- La libre circulation des organismes vivants et leur accès aux zones indispensables à leur cycle de vie,
- Le bon déroulement du transport naturel des sédiments ainsi que le bon fonctionnement des réservoirs de biodiversité.

## L'APPLICATION SUR LE VILLAGE DE CHIGY :

La Ville de Paris a doté la régie Eau de Paris de biens immobiliers nécessaires au service public de l'eau à partir de 1850. L'usine de Chigy en fait partie sur la commune, ainsi que des parcelles situées en rive gauche du canal de sortie et sur



lesquelles a été construit un seuil, probablement lors de la construction du sous-bief de l'usine. Ce seuil en béton se situe sur le ru des Sièges et il constituait un obstacle à la continuité écologique. Cet ouvrage devait donc être mis en conformité pour rétablir la libre circulation des poissons et des sédiments, comme le définit la directive cadre sur l'eau.

Eau de Paris a lancé, en juillet 2019, les études préalables à la restauration des continuités écologiques au droit de ces ouvrages. Cette démarche s'inscrit également dans la stratégie biodiversité. Ces études ont été suivies par un comité de pilotage constitué des parties suivantes : la Direction Départementale des Territoires de l'Yonne, l'Agence de l'Eau Seine Normandie Seine-Amont, l'Agence Française de la Biodiversité, la Fédération départementale de l'Yonne pour la pêche et la protection du milieu aquatique, le Syndicat de de la Vanne, l'Institution pour l'Entretien des Rivières.

L'opération consistait à effacer le seuil en béton et mettre en place une rampe en enrochement afin de répartir une hauteur de chute importante sur un faible linéaire.

### Les travaux réalisés ont consisté à :

- Démolir le seuil en béton
- Terrasser le lit du ruisseau en modifiant les berges
- Mettre en place des blocs d'enrochements

Ces aménagements sont bien visibles dans le village, près du pont sur la Vanne, d'autres ont été réalisés plus en amont sur la Vanne à l'entrée du canal d'alimentation



de l'usine. Ils ont consisté à supprimer les systèmes de vannage en entrée du canal au niveau du «pont Michel», et dans le recalibrage de la Vanne pour créer un niveau d'eau suffisant pour alimenter l'usine. Cette partie n'est pas encore terminée.

Le résultat : la nature reprend très vite ses droits quand il n'y a pas d'obstacle, les enrochements calcaires bien blancs à l'origine ont déjà pris des teintes plus naturelles, nous avons aussi pu constater la remontée de truitelles dans ces aménagements.

Un petit rappel toute modification ou détournement d'un cours d'eau est interdit (notamment le déplacement des pierres et enrochements, la construction de barrages...) Nous vous demandons de bien respecter ces lieux.

# TÉLÉPHONIE ET INTERNET HAUT DÉBIT

## LES VALLÉES DE VAREILLES

reçoivent maintenant des appels téléphoniques de bien meilleure qualité que les cœurs des trois villages de Chigy, Theil et Vareilles.

L'antenne « new deal » a été installée par Bouygues le 17 mars 2022 par hélicoptère car le chemin d'accès était impraticable. La téléphonie mobile était opérationnelle pour les quatre opérateurs Bouygues, France Telecom, SFR et Free début avril.

Ainsi, maintenant, les habitants des Vallées ont aussi un accès internet rapide avec la connexion 4G.

**A CHIGY**, Orange a prévu d'installer une antenne dans le courant 2023. Elle sera construite entre Chigy et Vareilles à proximité de la carrière. La municipalité aurait préféré qu'elle soit positionnée près du château d'eau de Vareilles, au-dessus du cimetière, pour pouvoir desservir aussi Vareilles et Pont-sur-Vanne, mais cela nous a été refusé par les techniciens d'Orange.

La commune a demandé que cette antenne puisse servir aux trois autres opérateurs Free, Bouygues et SFR.



## L'INTERNET HAUT DÉBIT

devrait arriver sur la commune fin 2023. Ce sera une connexion FTTH (Fibre optique jusqu'au domicile). Les adresses des domi-

ciles ont été relevées et les études de réseau sont en cours. La première chambre de connexion a été réalisée et la fibre est arrivée à Theil.



# AVEC LA GENDARMERIE : LA SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN

VOUS RETROUVEREZ TOUTES CES INFORMATIONS  
AVEC LES LIENS INTERNET SUR NOTRE SITE À L'ADRESSE :  
[HTTPS://LES-VALLEES-DE-LA-VANNE.FR/SECURITE.HTML](https://les-vallees-de-la-vanne.fr/securite.html)

**EN CAS D'URGENCE APPELER LA GENDARMERIE, SANS INTERVENIR EN COMPOSANT LE 17.**



## Participation citoyenne

La commune a signé en novembre 2017 une convention « participation citoyenne » avec la Préfecture et la Gendarmerie.

La démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Encadrée par la gendarmerie nationale, « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Les principaux objectifs de la démarche :

- établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ;
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ;
- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

Un certain nombre d'habitants de la commune ont été agréés par la gendarmerie pour travailler en partenariat.

Signalez à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou l'exécution d'un cambriolage.

**N'intervenez pas, faites le 17**



## Privilégiez les gestes simples :

Garder le contact avec des personnes qui pourraient vous aider en cas de difficulté est important :

- Pensez à garder à proximité de votre téléphone les numéros d'appel utiles ; vous pouvez également les mémoriser dans votre téléphone.
- La nuit, un téléphone installé près de votre lit vous évitera des déplacements inutiles (gardez à votre portée une lampe de poche).
- Il existe des sociétés de téléassistance (Filien de l'ADMR, Présence verte, La Poste, UNA...), n'hésitez pas à faire appel à leurs services pour vous aider.

## Percev@l

Vous constatez une transaction par carte bancaire sur internet dont vous n'êtes pas à l'origine alors que vous êtes toujours en possession de votre carte bancaire ?

**Après avoir fait opposition sur votre CB auprès de votre banque**, signalez directement en ligne cette fraude aux forces de l'ordre. Pour réaliser ce signalement en ligne, il vous faut :

- avoir un compte sur Service-public.fr via FranceConnect ;
- avoir votre carte bancaire et vos relevés d'opérations bancaires litigieux sous la main
- vous connecter sur le site: FranceConnect

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46526>



## Les dangers d'internet

Vous constatez une transaction par carte bancaire sur internet Les dangers d'internet

- Protégez votre ordinateur en installant un logiciel antivirus, un logiciel anti-espion, un pare-feu, régulièrement mis à jour.
- Réalisez vos achats uniquement sur les sites de confiance, dont l'adresse au moment de la transaction commence par «https».
- L'apparition d'icônes en bas du navigateur (cadenas et clés) est un gage de sécurité.
- Ne répondez jamais à un courriel d'un établissement bancaire vous demandant les identifiants de connexion de votre compte en ligne, vos coordonnées bancaires.
- Si vous avez un doute sur la provenance d'un courriel, ne l'ouvrez pas.
- Si vous êtes victime d'une escroquerie sur internet : signalez-le en priorité à votre banque, puis déposez plainte à votre brigade de gendarmerie.

**Pour signaler un courriel ou un site internet d'escroqueries :** [www.internet-signalement.gouv.fr](http://www.internet-signalement.gouv.fr)

**Info Escroqueries :** 0811 020 217

## Opération tranquillité seniors

- Quand vous êtes chez vous, gardez le contact avec votre famille et les personnes de confiance.
- Pensez à garder à proximité de votre téléphone les numéros d'appel utiles. Vous pouvez également les mémoriser dans votre téléphone.
- La nuit, un téléphone installé près de votre lit vous évitera des déplacements inutiles (gardez à votre portée une lampe de poche).
- Signalez vous auprès de votre mairie.
- Soyez vigilant par rapport aux appels malveillants aux appels téléphoniques, SMS ou mails frauduleux : ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires ou les codes de votre carte visa.
- N'ouvrez pas la porte et ne laissez aucune personne inconnue s'introduire chez vous.
- Attention aux faux gendarmes ! On n'exigera jamais de vous un paiement immédiat, par espèces ou Carte Bancaire, sous peine d'une majoration ultérieure du montant.
- **Il existe des sociétés de téléassistance**, n'hésitez pas à faire appel à leurs services pour vous aider.

Vous vivez seul(e)s? Vous êtes âgé(e)s

N'hésitez pas à vous signaler à la gendarmerie pour bénéficier de l'opération tranquillité seniors :

des gendarmes pourront vous contacter par téléphone et vous donner des conseils de prévention

## En cas d'absence durable

- Avisez votre voisin ou le gardien de votre résidence.
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.
- Votre domicile doit paraître habité, demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.
- Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence. Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
- Dans le cadre des opérations «Tranquillité vacances», signalez votre absence à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles seront organisées pour surveiller votre domicile.



## Opération tranquillité vacances

Ce service vous permet de demander à la Gendarmerie de surveiller votre domicile pendant les vacances, si vous partez plus de trois jours :

**A faire en ligne :** <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>



**Ou alors :**

- Remplissez le formulaire que vous trouverez sur le site de la mairie : <https://les-vallees-de-la-vanne.fr/securite.html>
- Envoyez le ou déposez le à la Gendarmerie de Cerisiers 2 jours avant votre départ,
- Ou renvoyer le, simplement, à l'adresse mail : [cob.sens@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cob.sens@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

Vous serez prévenu en cas d'anomalie (tentatives d'effractions, effractions, cambriolages).

Les gendarmes sont demandeurs de ces informations, aidez les.

## Démarchage à domicile

- Aucun démarchage commercial n'est commandé par les services de l'état : Mairie, Préfecture, impôts etc....
- **Si un démarcheur prétend venir de la part de la mairie appelez immédiatement le 03 73 74 95 80.**
- **Certains démarcheurs viennent en mairie pour signaler leur passage sur la commune. La mairie délivre un certificat de passage. Cela ne signifie pas que la mairie cautionne tout ce qu'il vous dit.**
- Aucuns travaux d'isolations ou de rénovations ne sont exigés par la loi.
- Avant de signer un contrat, quel qu'il soit, lisez le bien et dans certains cas demandez un conseil à votre famille et si vous êtes seul au maire de votre commune.
- N'ouvrez pas votre porte si vous ne connaissez pas les personnes, en cas de doute contactez la gendarmerie au 0386832000 ou au 17
- N'oubliez pas que pour tout démarchage à domicile vous bénéficiez d'un délai de 7 jours pour annuler ce dernier par lettre recommandée avec accusé de réception.
- Ne vous laissez pas influencer par les commerciaux, par des phrases comme « c'est obligatoire, c'est prévu dans la loi, etc. », car ces dernières sont utilisées dans le but de vous influencer et de vous faire signer des bons de commandes.
- Ne signez rien le jour du démarchage et faites attention : les prestations proposées sont surfacturées et même avec les rabais sont encore très élevées. Prenez contact avec votre famille, un artisan, la mairie ou la gendarmerie pour savoir si les sommes ne sont pas trop élevées.

Ne vous laissez pas influencer, ne signez rien, et si vous avez pris un rendez-vous avec un démarcheur demandez à vos proches d'être présents le jour du rendez-vous.

Tel. mairie : 03 73 74 95 80

Tel. gendarmerie : 17 ou 03 86 83 20 00

## Se prémunir contre le vol à la fausse qualité

- Si une personne se présente à l'interphone ou frappe à votre porte, utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur.
- Soyez vigilant lorsque des employés du gaz, de l'électricité, de la poste, des opérateurs pour des lignes internet ou téléphoniques, des policiers ou gendarmes se présentent chez vous. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui de présenter une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention. Si vous avez un doute, ne la laissez pas entrer.
- Vous pouvez lui proposer un autre rendez-vous afin de vous laisser le temps de procéder aux vérifications nécessaires.
- Si vous effectuez un contre-appel, utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession (figurant généralement sur les avis d'échéance et les factures) et non pas ceux donnés par la personne qui se présente ou vous appelle.
- Si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin, accompagnez-la dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile.
- Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.
- Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semblent pas clairs. Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours.

Tél mairie : 03 73 74 95 80

Tél gendarmerie : 17 ou 03 86 83 20 00

## Se protéger des cambriolages

**La dissuasion des cambrioleurs commence par une bonne protection de votre domicile :**

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.
- Installez des équipements techniques adaptés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseil à un spécialiste.
- Changez les serrures lorsque vous emménagez ou lorsque vous perdez vos clés.

**Utilisez efficacement les équipements de protection :**

- la porte d'entrée est utile si elle est fermée à double tour, même lorsque vous êtes chez vous ;
- ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée ;
- de nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique ;
- ne laissez jamais vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... confiez-les à une personne de confiance ;
- ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage...

**L'absence de renseignements handicape les malfaiteurs :**

- n'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés ;
- sur votre boîte à lettres ou votre porte, ne précisez que votre nom sans faire mention du prénom. De même, il n'est pas utile de préciser les mentions « veuf » pour les hommes, « madame », « mademoiselle » ou « veuve » pour les femmes.

Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte bancaire, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.

(Attention, les piles de linge sont les cachettes les plus connues !)

Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches. Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures ou expertises pour les objets de très grande valeur.

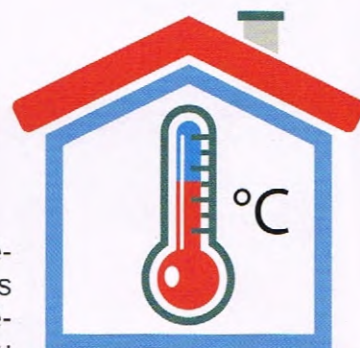
## En cas de cambriolage

- Ne touchez à rien
- De chez votre voisin, prévenez immédiatement par téléphone la brigade de gendarmerie.
- Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (véhicule, langage, vêtements...).
- Avant l'arrivée de la gendarmerie, protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :
  - ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
  - interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.
- Déposez plainte au commissariat ou à la brigade de votre choix. Munissez-vous d'une pièce d'identité.
- Faites opposition auprès de votre banque pour vos chèquiers et cartes de crédit dérobés.
- Déclarez le vol à votre assureur.



# ACHATS GROUPÉS

## FUEL ET PELLETS



La commune organise avec la commune de Courgenay des achats groupés de fuel, qualité supérieure et de pellets DIN + et 100% résineux français en palette à destination des particuliers. Les campagnes d'achat de fuel ont lieu deux fois par an en bénéficiant du volume de GNR achetés par les agriculteurs. (juin et octobre). Malgré la pénurie, et la réticence, voire le refus, des distributeurs à faire des commandes groupées, les habitants des Vallées-

de-la Vanne ont pu bénéficier des deux dernières campagnes avec un bénéfice de l'ordre de 0,10 € du litre pour le fuel et de 25 € la palette pour les pellets.

Si vous êtes intéressés envoyez un mail à la mairie en précisant ce que vous cherchez et la quantité.

[mairie@les-vallées-de-la-vanne.fr](mailto:mairie@les-vallées-de-la-vanne.fr)



## VIVRE AUX VALLÉES-DE-LA-VANNE

### C'EST CHOUETTE !

Sollicité par CPN Réveil Nature, la commune a fait installer un nouveau nichoir pour chouette effraie au-dessus l'ancienne forge de Chigy, à côté de la microcrèche Les Poussins.

Un deuxième nichoir chez un particulier, a été monté à Chigy en présence d'une chouette Effraie déjà installée dans la grange.

Le village compte deux nichoirs, ce qui est idéal pour les oiseaux de nuit, en effet, elles peuvent passer de l'un à l'autre sans quitter le village.

Contact : Didier DUSCHESNE

Téléphone : 06 34 55 72 56

Courriel : [cpnreveilnature@sfr.fr](mailto:cpnreveilnature@sfr.fr)

Site : <https://www.cpnreveilnature.fr/>



